



L'association **Cœur Arc-en-ciel**

En partenariat avec

L'association **AEDH** dans le cadre du Projet DEFI 2

**RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LES VIOLENCES ET
DISCRIMINATIONS BASÉES SUR
L'ORIENTATION SEXUELLE ET L'IDENTITÉ DE
GENRE
A BRAZZAVILLE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO**

Septembre 2020

Sigles & Abréviations

MSG :	Minorités sexuelles et de genre
FSH :	Femmes ayant des rapports sexuels avec d'autres femmes
HSH :	Hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes
AEDH :	Agir Ensemble pour les Droits Humains
DEFI :	Développer et favoriser les Initiatives des Organisations de défense des droits de l'Homme en Afrique-centrale
CNLS :	Conseil National de Lutte contre le Sida
PS :	Professionnels de sexe
OSIG :	Orientation sexuelle et identité de genre

Glossaire

Cas :

Événement :

VicTimation :

Tchong :

Zimba :

Kozinda :

Lisamboli :

Kozinda & Lisamboli :

Formes de violences & discriminations :

Types de violences & discriminations : Violences, discrimination, tentative de victimation

Remerciements

Nous adressons remerciements à l'endroit de toutes les personnes ayant participé à la réalisation de cette et du rapport qui en découle.

Nous adressons nos remerciements à l'association des Femmes égales pour l'implication de sa Présidente et de ses membres pour la mobilisation des femmes.

Grand merci à tous nos partenaires de toujours en particulier à AEDH dont l'étroite constante collaboration depuis la sélection de ce projet aura permis une bonne mise en œuvre de celui-ci.

Avant-propos

Depuis 2017, l'association Cœur Arc-en-ciel a adopté une démarche objective pour l'élaboration de ces stratégies. Cette objectivité est basée sur la collecte des évidences pour bâtir des stratégies adaptées aux réels problèmes de terrain. L'enquête de 2017 a permis l'élaboration des orientations stratégiques 2018-2020 par l'association. Plusieurs activités ont été réalisées afin de lutter contre ces violences et discriminations notamment la soumission du rapport alternatif au Conseil des Droits de l'Homme sur la situation des minorités LGBTI en République du Congo dans le cadre de l'Examen Périodique Universel du pays en 2018.

Au début de la mise en œuvre du projet, la crise sanitaire mondiale liée à pandémie à Corona virus COVID19 a eu à chambouler toute la programmation fait à cet effet. Il a donc fallu faire preuve d'une grande résilience et adaptabilité de la part de l'association Cœur Arc-en-ciel et d'une flexibilité et accompagnement de proximité de la part du bailleur AEDH pour arriver à maintenir la programmation initiale avec de petite modification.

Le présent document est le résultat d'un travail acharné des personnes très engagées dans cette lutte. Il couvre la période allant de 2018 à juin 2020. Pour réaliser cette enquête, il a fallu élaborer combiné les séances de sensibilisations et les entretiens individuels par des pair-e-s éducateur-trice-s.

L'équipe a été coordonnée par **Jean-Claude PONGAULT ELONGO** et supervisée par **Maixent Melchi MALONGA et Valerie Maryha MOUSSIELE.**

Résumé exécutif

L'enquête a été menée par les minorités sexuelles et de genre de Brazzaville auprès de leurs pair-e-s. Elle a été menée sur trois sites et a permis d'enregistrer 175 participant-e-s. après analyse, 154 fiches ont été validées et ont permis d'obtenir les résultats notamment sur les lieux, auteurs, dommages et types de violences et discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre (OSIG).

Dans ce résumé, les variables les plus importants seront présentés y compris les modalités (réponses des enquêté-e-s) regroupant 80% des réponses de chaque variable. Il s'agit des variables suivantes :

- Le sexe des victimes de violences et discriminations basées sur l'OSIG
- L'âge des victimes de violences et discriminations basées sur l'OSIG
- L'année de commission des violences et discriminations basées sur l'OSIG
- Les lieux de commission des violences et discriminations basées sur l'OSIG ;
- Les auteurs de violences et discriminations basées sur l'OSIG
- Les formes de violences et discriminations basées sur l'OSIG ; et
- Les dommages causés par les violences et discriminations basées sur l'OSIG

a) La répartition des sexes des 154 enquêté-e-s est la suivante :

Mâle	51,948%	(n=80)
Femelle	47,403%	(n=73) et
Intersexe	0,649%	(n=1).

b) La répartition d'âges et classe d'âge des enquêté-e-s qui ont répondu à la question sur l'âge est la suivante :

	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Médiane	Maximum
AGE	25,7	4,9	18	25,5	46

Classe d'âge	[18,25)	44,286 %	(n=62),
	[25,30)	32,857%	(n=46),
	[30,35)	18,571%	(n=26),
	[35,39)	3,571%	(n=5),
	[39,46]	0,714%	(n=1)

c) La répartition des années de commission des cas de violences et discriminations enregistrés sont :

2018	45.312 %	(n=87)
2019	34.896 %	(n=67)
2020	19.792 %	(n=38)

d) Les principaux lieux de commission des violences et discriminations basées sur l'OSIG identifiés sont :

1- Maison ou en famille	28,169 %	(n=60),
2- Rue	26,291 %	(n=56),
3- Lieu de commerce	11,737%	(n=25),

4- Commissariat	5,164%	(n=11),
5- Habitation personnelle	5,164%	(n=11),
6- Domicile personne connue	4,695 %	(n=10),

Les autres lieux sont : école, lieu public, travail, université, lieu de commerce personnel, internet, hôpital, bus, lieu de prière, justice, maison inachevée, maison à louer et lors des veillées mortuaires.

e) Les principaux auteurs de violences et discriminations basées sur l'OSIG identifiés sont :

1- Membre de famille	27,848%	(n=66),
2- Groupe des personnes inconnues des victimes	26,16 %	(n=62),
3- Agents de l'ordre	8,861 %	(n=21),
4- Personnes inconnues des victimes	8,017 %	(n=19),
5- Groupe des personnes connues des victimes	5,907 %	(n=14),

Les autres auteurs sont : étudiant-e-s/élèves, partenaire intime, personne connue des victimes, bailleur ou propriétaire de maisons, employeurs/collègues de travail, fournisseur de services commerciaux, minorités sexuelles et de genre (LGBT), personnel école/université, professionnel de la santé et magistrat.

f) Les principales formes de violences et discriminations basées sur l'OSIG identifiés sont :

1- Violence psychologique	49.875 %	(n=199),
2- Violence physique	14.536 %	(n=58),
3- Expulsion des maisons	9.524 %	(n=38),
4- Violence sexuelle	6.516 %	(n=26),
5- Extorsion des fonds/biens	4.261 %	(n=17),
6- Arrestation arbitraire	3.759 %	(n=15),

Les autres formes sont : refus de prise en charge par le parent/tuteur-trice, discrimination à l'accès aux services commerciaux, blocage à l'accès à la justice, les tentatives (agression, extorsion et arrestation), discrimination en milieu de travail, discrimination à l'accès à l'éducation, destruction méchante, refus de logement, administration de drogue, entrée par effraction, privation enfant, tentative assassinat et le test anal forcé.

g) Les principales formes de dommages causés par les violences et discriminations basées sur l'OSIG identifiés sont :

1- Dommage psychologique	58.261 %	(n=201),
2- Manque de domicile	8.406 %	(n=29),
3- Dommage corporel entraînant incapacité temporaire	6.957	(n=24),
4- Dommage corporel n'entraînant pas d'incapacité	6.377	(n=22),
5- Perte de propriété	6.377 %	(n=22),

Les autres formes de dommages sont : manque de moyen de vie, limitation de mobilité, éloignement des lieux, arrêt étude, perte de travail, enfant non désiré, grossesse et avortement, évanouissement et la mort de maman.

Première Partie

Généralités

1. Introduction

1.1 Contexte général

En 2017, l'association **Cœur Arc-en-ciel** nouvellement créée, a mené une enquête dans 4 Départements (Brazzaville, Pointe-Noire, la Bouenza et le Niari), la première du genre, pour identifier et démontrer les problèmes dont sont victimes les minorités sexuelles et de genre en République du Congo. Cette enquête autofinancée a en effet permis d'identifier notamment les différentes formes de violences et discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en République du Congo.

les résultats de cette enquête ont permis à l'association d'élaborer ses orientations stratégiques 2018-2020. Pour la mise en œuvre de ces orientations stratégiques, l'association a bénéficié de l'appui de divers partenaires techniques et financiers notamment les Ambassades de l'Allemagne, des Etats-Unis, de la France et de l'Union Européennes ainsi que autres bailleurs et personnes physiques.

Les activités majeures ont été :

- l'évaluation de l'environnement juridique et des politiques publiques ;
- l'organisation des séances de sensibilisation sur la situation des minorités sexuelles et de genre dans 4 Départements ;
- la formation des paras-juristes à Brazzaville ;
- le plaidoyer au Conseil des Droits de l'Homme des Nations-Unies lors de l'Examen Universel Périodique de la République du Congo ;
- l'organisation de la célébration annuelle de la journée internationale de lutte contre l'homophobie à Brazzaville

Vers la fin du premier semestre 2019, AEDH avait lancé un appel à proposition dont la République du Congo était éligible. Cœur Arc-en-ciel avait postulé et en octobre de la même année, elle a été sélectionnée pour mettre en œuvre le projet DEFI2 sur base de l'importance des résultats attendus au profit des minorités sexuelles et de genre. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet DEFI2, il a été prévu de faire une autre enquête pour actualiser les informations sur les cas de violences et discriminations basées sur l'OSIG, partiellement en commençant par la ville de Brazzaville. De ce fait, une équipe des pair-e-s éducateur-trice-s a été formée et ensuite déployé pour la mobilisation communautaire, l'animation des séances de sensibilisation et la documentation des cas de violences et discriminations.

Les résultats de cette enquête permettront à l'association d'élaborer ses prochaines stratégies de lutte contre les violences et discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

2. Objectifs de l'enquête

2.1 Objectif général

L'objectif général de cette enquête est la documentation des cas de violences et discriminations basées sur l'OSIG survenus en République du Congo dans la période 2018, 2019 et 2020.

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'enquête sont, à savoir :

- Identifier les formes de violences et discriminations survenus
- Identifier les conséquences des violences et discriminations basées sur l'OSIG ainsi que leurs auteurs et les lieux de commission ;
- Faire une analyse croisée par rapport à l'enquête de 2017
- Présenter des témoignages poignants pour faire le plaidoyer

2.3 Résultats atteints

- Les différentes formes de violence et discrimination sont identifiées
- Les caractéristiques de ces violences et discriminations sont déterminées
- L'analyse croisée par rapport à l'enquête de 2017 est réalisée
- Des témoignages poignants sont présentés

3. Méthodologie

Les enquêtés ont été dans un premier temps sensibilisés à la thématique des droits des minorités sexuelles et de genre dans le cadre d'ateliers de sensibilisation de groupe.

Ensuite, dans un deuxième temps, ceux-ci ont été enquêtés individuellement par des pairs enquêteurs. Lors de ces entretiens individuels, les pairs enquêteurs ont été accompagnés par des superviseurs qui ont par la suite procédé au contrôle de toutes les fiches d'enquête.

En dernier lieu, les superviseurs ont procédé à l'analyse des données recueillies avec l'appui technique d'un statisticien afin de pouvoir élaborer le présent rapport.

3.1. Cadre de l'étude

L'enquête a été menée par des para-juristes qui ont eu des entretiens individuels avec les enquêtés. Elle s'est déroulée dans un espace sécurisé.

3.2. Type de l'étude

Il s'agit d'une étude transversale et descriptive qui a été menée auprès des minorités sexuelles et de genre (Tchangs, Zimba).

3.3. Définition de la population d'étude

L'enquête a été menée à Brazzaville en juillet 2020 auprès de 154 personnes minorités sexuelle et de genre

3.4. Critères d'inclusion

Pour être considéré dans le cadre de cette étude les différents cas devaient réunir les conditions suivantes :

- Enquêté s'identifiant comme minorité sexuelle et/ou de genre
- Cas de violence et/ou discrimination partagé basé sur l'OSIG
- Consentement éclairé e l'enquêté à participer à l'enquête

3.5. Critères d'exclusion

N'ont pas été inclus dans l'étude :

- Toute personne ne s'identifiant pas comme minorité sexuelle et de genre (Tchong, Zimba)
- Toute personne déjà interviewé dans le cadre de la même enquête
- Toute personne exigeant de l'argent pour participer à l'enquête
- Tous les cas n'ayant pas de lien direct avec l'OSIG
- Tous cas ayant été perpétré hors du territoire de la République du Congo

3.6. Considérations éthiques

3.6.1. Consentement éclairé

La participation à l'enquête a été volontaire et avant le début de la séance individuelle d'enquête les pairs enquêteurs ont procédé à la lecture du formulaire de consentement éclairé à l'enquêté qui a signifié son adhésion en émargeant au bas du formulaire. Il sied de noter que l'émargement pouvait être anonyme, sans mention de l'identité de l'enquêté.

De plus, tout au long des séances d'enquête chaque enquêté pouvait poser des questions d'éclaircissement en dehors du formulaire de consentement

3.6.2. Confidentialité

Lors de l'enquêté, la déclination de l'identité de l'enquêté était volontaire et aucun détail permettant d'identifier les enquêtés n'a été inscrit dans ce rapport.

3.7. Technique de collecte de données

Une fois que le consentement de l'enquêté était recueilli pouvait commencer la séance de questions-réponses.

Les réponses aux questions étaient libres, aucun enquêté ne s'est senti à aucun moment obligé de répondre à l'une ou l'autre des questions. En témoigne nombre de questions qui n'ont pas été répondues et considérés comme tel lors de l'analyse des données.

3.8. Plan de collecte de données

Le travail a été fait en deux phases. La première phase a consisté à :

- Identifier des personnes ressources et les MSG volontaires par tous les membres et sympathisants de l'Association Cœur Arc-en-ciel ainsi que par des contacts LGBT et d'autres volontaires ;
- Prendre des contacts avec les personnes ressources et les MSG volontaires afin de les sensibiliser sur l'enquête ;
- Élaborer les outils d'enquête et les modules de formations par le coordonnateur de l'enquête puis les faire amender et valider par des volontaires à Brazzaville et sur internet (Ces volontaires avaient une certaine expertise) ;
- Sélectionner puis former les enquêteurs pendant un (1) jour à Brazzaville.

La deuxième phase a consisté à :

- Organiser des entretiens individuels avec les MSG volontaires.
- Compiler les données et informations.
- Saisir les données et informations.

Les analyses ont été faites par les logiciels Microsoft Office Excel et R

4. Difficultés rencontrés

- Nécessité de rappeler les enquêteurs pour complément d'information
- Absence de classement par ordre des fiches pendant l'enquête

Deuxième Partie

Présentation des résultats de l'enquête

1. Diversité dans l'étude

L'analyse des données d'enquête révèle que celle-ci a porté sur une population répartie ainsi qu'il suit en considérant le sexe biologique :

Tableau 1- Diversité des sexes

Sexe	Pourcentage	Nombre
Mâle	51,948%	(n=80)
Femelle	47,403%	(n=73)
Intersexe	0,649%	(n=1)

Cette répartition dénote une diversité quasi paritaire dans la représentation des sexes. En effet, l'enquête a couvert en grande majorité à la fois des femmes ayant des rapports sexuelles avec d'autres femmes (FSF) mais aussi des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH). Ces deux populations clés constituent l'essentiel des minorités sexuelles et de genre (MSG) en général connu en République du Congo.

L'enquête a été donc inclusive concernant la représentation des sexes.

a. Classe d'âges des enquêtés

L'enquête a porté sur des personnes MSG majeures de plus de 18 ans à la date de l'enquête. La population congolaise étant majoritairement jeune, cela s'est vérifié dans la population d'étude de l'enquête qui s'est avéré être constitué à 77% des moins de 30 ans.

De plus sur les 23% restant, 18,6% était en de ça de 35 ans, ce qui révèle que l'enquête a porté sur une population très jeune.

Tableau 2 - Répartition des âges

Ages	Nombre	Pourcentage
[18,25)	62	44,286 %
[25,30)	46	32,857%
[30,35)	26	18,571%
[35,39)	5	3,571%
[39,46]	1	0,714%
Total	140	100

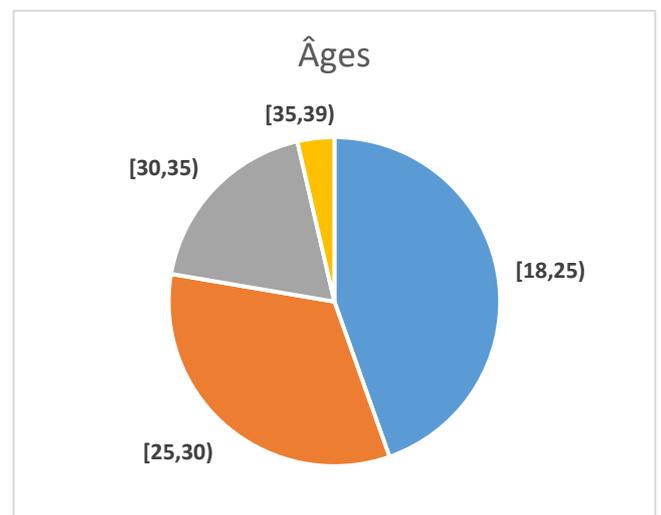


Tableau 3 - Graphique Répartition des âges

2. Victimation

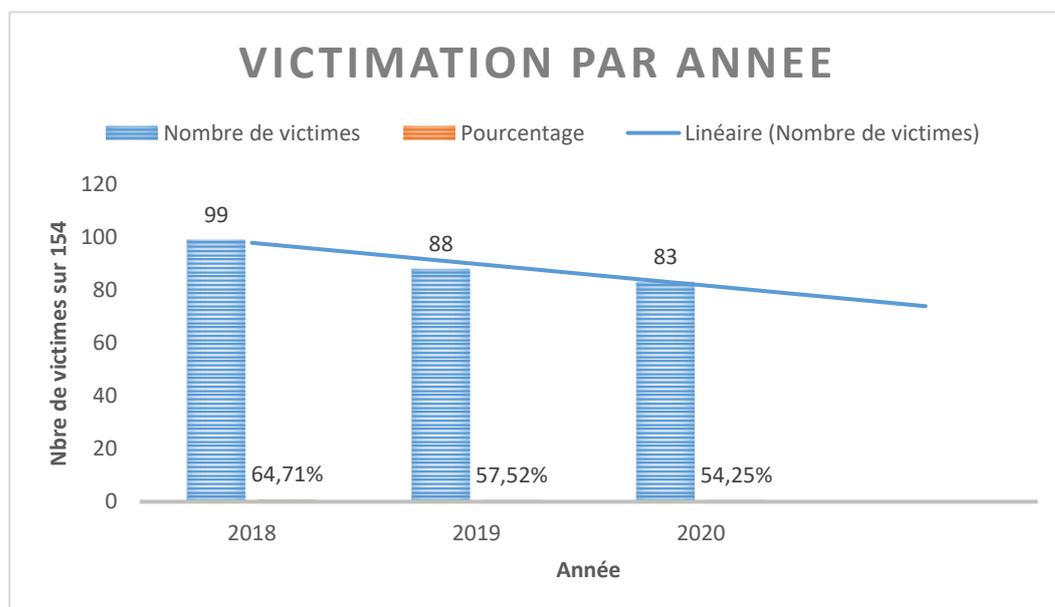
a. Victimation par année :

N°	Victimes en 2018	Nombre	%
1	Oui	99	64.706
2	Non	54	35.294
Total		153	100

N°	Victimes en 2019	Nombre	%
1	Oui	88	57.516
2	Non	65	42.484
Total		153	100

N)	Victimes en 2020	Nombre	%
1	Oui	83	54.248
2	Non	70	45.752
Total		153	100

N)	Tableau récapitulatif évolution victimation par année	Nombre	%
1	2018	99	64.706
2	2019	88	57.516
3	2020	83	54.248
Total		153	



b. Victimation par sexe et par genre :

N)	Répartition des enquêtés par Sexe	Nombre	%
----	-----------------------------------	--------	---

1	Mâle	80	51.948
2	Femelle	73	47.403
3	Intersexe	1	0.649
Total		154	100

L'analyse de la victimation par démontre les MSG de sexe masculin ont été d'environ 10% plus touché que ceux de sexe masculin.

Occurrence des violences et discriminations par sexe des victimes			
SEXE:	Total	Violence	Discrimination
Male	78 (53.4%)	75 (54.0%)	3 (42.9%)
Femelle	67 (45.9%)	63 (45.3%)	4 (57.1%)
Intersexe	1 (0.68%)	1 (0.72%)	0 (0.00%)

Quant à la victimation par genre, elle démontre que les MSG à expression Kozinda sont largement plus victimes.

Occurrence des violences et discriminations par genre des victimes			
EXPRESSION:	Total	Violence	Discrimination
Kozinda	75 (52.4%)	71 (52.2%)	4 (57.1%)
Lisamboli	35 (24.5%)	33 (24.3%)	2 (28.6%)
Kozinda et Lisamboli	33 (23.1%)	32 (23.5%)	1 (14.3%)

3. Fréquence de la victimation :

N)	Périodicité des cas	Nombre	%
1	2018	87	45.312
2	2019	67	34.896
3	2020	38	19.792
Total		192	100

4. Partage de cas :

Sur les 154 fiches retenues, un seul enquêté n'a pas partagé de cas. Chaque enquêté était libre de partager autant de cas qu'il le souhaitait. Ainsi les 153 enquêté ont partagé chacun entre un et quatre cas.

N°	Partage de cas	Nombre	%
1	Oui	153	99,35
2	Non	1	0,65

Total	154	100
-------	-----	-----

5. Catégorie des cas

L'analyse des cas partagés a démontré que la grande majorité des cas étaient de violences (plus de 70%) suivis des cas couplés de violences et discriminations (27%). Les cas isolés de discriminations n'ont représenté que 2% des cas recueillis.

N)	Catégorie des cas	Nombre	%
1	Violence	133	70.745
2	Violence & Discrimination	51	27.128
3	Discrimination	4	2.128
Total		188	100

6. Forme des violences et discriminations

Les cas de violences et/ou discriminations dont les enquêtés ont été victime était constitué d'une ou plusieurs formes spécifiques de violence ou discrimination. D'où le fait que certains cas étaient soit de violence soit de discrimination alors que d'autres couplaient violence et discrimination.

L'analyse de tous ces cas a permis d'identifier les 19 formes de violences et discriminations ci-après listées. Ces violences et discriminations ont été perpétrées 399 fois, soit 329 occurrences de violences et 70 de discriminations.

Répartition des violences et discriminations par ordre d'occurrence				
N°	Formes	Nombre	%	Cumul %
1	Violence psychologique	199	49.875	49.875
2	Violence physique	58	14.536	64.411
3	Expulsion de la maison	38	9.524	73.935
4	Violence sexuelle	26	6.516	80.451
5	Extorsion de fonds ou de biens	17	4.261	84.712
6	Arrestation arbitraire	15	3.759	88.471
7	Refus de prise en charge par le parent ou tuteur	13	3.258	91.729
8	Discrimination à l'accès aux services commerciaux	6	1.504	93.233
9	Blocage à l'accès à la justice	5	1.253	94.486
10	Tentative de victimation	5	1.253	95.739
11	Discrimination en milieu de travail	3	0.752	96.491
12	Discrimination à l'accès à l'éducation	3	0.752	97.243
13	Destruction méchante de biens	3	0.752	97.995
14	Refus de logement	2	0.501	98.496
15	Administration des drogues	2	0.501	98.997
16	Entrée par effraction	1	0.251	99.248
17	Privation garde enfant	1	0.251	99.499
18	Tentative d'assassinat	1	0.251	99.749
19	Test anal	1	0.251	100

Total	399	100
-------	-----	-----

Répartition des formes de violences et discrimination par type			
N°	Forme des violences	Nombre	%
1	Violence psychologique	199	49.875
2	Violence physique	58	14.536
3	Violence sexuelle	26	6.516
4	Extorsion de fonds ou de biens	17	4.261
5	Arrestation arbitraire	15	3.759
6	Destruction méchante de biens	3	0.752
7	Administration des drogues	2	0.501
8	Entrée par effraction	1	0.251
9	Test anal	1	0.251
N°	Forme des discriminations	Nombre	%
1	Expulsion de la maison	38	9.524
2	Refus de prise en charge par le parent ou tuteur	13	3.258
3	Discrimination à l'accès aux services commerciaux	6	1.504
4	Blocage à l'accès à la justice	5	1.253
5	Tentative de victimation	5	1.253
6	Discrimination en milieu de travail	3	0.752
7	Discrimination à l'accès à l'éducation	3	0.752
8	Refus de logement	2	0.501
9	Privation garde enfant	1	0.251
10	Tentative d'assassinat	1	0.251
	Total	399	100

7. Lieu de commission

De l'analyse des données, il ressort que la maison familiale (28%) et la rue (26%) constitue le tandem de tête des lieux de commissions de violences et discriminations basées sur l'OSIG.

Ensuite viennent les lieux de commerce avec près de 11%. Le tableau ci-après retrace les autres lieux dans leurs proportions respectives.

N°	Lieu de commission des violences et discriminations	Nombre	%	Cumul %
1	Maison ou en famille	60	28.169	28.169
2	Rue	56	26.291	54.46
3	Lieu de commerce quelconque	25	11.737	66.197
4	Commissariat	11	5.164	76.526
5	Lieu d'habitation personnel	11	5.164	71.362

6	Domicile personne connue	10	4.695	81.221
7	École	8	3.756	84.977
8	Lieu public	7	3.286	88.263
9	Travail	6	2.817	91.08
10	Université	4	1.878	92.958
11	Lieu de commerce personnel	3	1.408	94.366
12	Internet	3	1.408	95.775
13	Hôpital	2	0.939	96.714
14	Bus	2	0.939	97.653
15	Lieu de prière	1	0.469	98.122
16	Justice	1	0.469	98.592
17	Maison inachevé	1	0.469	99.061
18	Maison à louer	1	0.469	99.531
19	Veillée	1	0.469	100
Total		213	100	

8. Les auteurs

En considérant que la maison familiale et la rue ont été les lieux à forte commission des cas de violences et discriminations, il est logique de constater que les membres de la famille (27%) et les groupes de personnes inconnues (26%) soit en tête de liste des auteurs de ces cas.

Le tableau ci-après retrace les autres auteurs dans leurs proportions respectives.

N°	Les auteurs	Nombre	%	Cumul %
1	Membre(s) de la famille	66	27.848	27.848
2	Groupe de personnes inconnues	62	26.16	54.008
3	Autorité publique	21	8.861	62.869
4	Personne inconnue	19	8.017	70.886
5	Groupe de personnes connues	14	5.907	76.793
6	Ami(e)s étudiants et élèves	11	4.641	81.435
7	Partenaire intime	8	3.376	84.81
8	Personne connue	7	2.954	87.764
9	Propriétaire de maison	7	2.954	90.717
10	Employeur ou supérieur hiérarchique	6	2.532	93.249
11	Fournisseur de services commerciaux	6	2.532	95.781
12	Ami(e)s	3	1.266	97.046
13	Personnes(s) LGBT	3	1.266	98.312
14	Personnel de l'Université	2	0.844	99.156
15	Professionnel de santé	1	0.422	99.578
16	Magistrat	1	0.422	100
Total		237	100	

9. Formes de dommages

Toutes ces violences et discriminations ont occasionnées des dommages de diverses formes.

N)	Les dommages	Nombre	%	Cumul %
1	Dommages psychologiques	201	58.261%	58.261%
2	Manque de domicile	29	8.406%	66.667%
3	Dommages corporels entraînant une incapacité temporaire	24	6.957%	73.623%
4	Dommages corporels n'entraînant pas d'incapacité	24	6.957%	80.580%
5	Perte de propriété	22	6.377%	86.957%
6	Manque de moyen de vie	16	4.638%	91.594%
7	Limitation de mobilité	13	3.768%	95.362%
8	Éloignement des lieux	6	1.739%	97.101%
9	Arrêt des études	3	0.870%	97.971%
10	Perte de travail	2	0.580%	98.551%
11	Enfant non désiré	2	0.580%	99.130%
12	Grossesse et avortement	2	0.580%	99.710%
14	Mort de maman	1	0.290%	100.000%
	Total	345	100	

PARTIE COVID

1. Nombre de cas COVID

N°	Nombre de cas pendant confinement	Nombre	%
1	1 cas	30	96.774
2	2 cas	1	3.226
Total		31	100

2. Catégorie COVID

N°	Catégorie des cas pendant COVID	Nombre	%
1	Violences	28	87.5
2	Violences & Discriminations	4	12.5
Total		31	100

3. Lieu de commission des violences et discriminations liées au COVID

N°	Lieu de commission pendant confinement	Nombre	%	Cumul %
1	Rue	24	72.727	72.727
2	Maison ou en famille	6	18.182	90.909
3	Commissariat	1	3.03	93.939
4	Lieu de commerce quelconque	1	3.03	96.97
5	Lieu d'habitation personnel	1	3.03	100
Total		33	100	

4. Auteurs des violences et discriminations pendant COVID

N°	Les auteurs pendant confinement	Nombre	%	Cumul %
1	Groupe de personnes inconnues	23	65.714	65.714
2	Membre(s) de la famille	6	17.143	82.857
3	Personne(s) ayant autorité publique	3	8.571	91.429
4	Personne(s) LGBT	1	2.857	94.286
5	Groupe de personnes connues	1	2.857	97.143
6	Personne inconnue	1	2.857	100
Total		35	100	

5. Typologie des violences et discriminations pendant confinement

N°	Typologie des cas pendant confinement	Nombre	%	Cumul %
1	Violence psychologique	33	71.739	

2	Expulsion de maison	5	10.87	
3	Extorsion de fonds	3	6.522	
4	Violence physique	2	4.348	
5	Arrestation arbitraire	1	2.174	
6	Refus de prise en charge par le tuteur.trice	1	2.174	
7	TENTATIVE VIOL	1	2.174	
Total		46	100	

6. Dommages des violences et discriminations pendant confinement

N°	Typologie des dommages pendant confinement	Nombre	%	Cumul %
1	Dommages psychologiques	33	73.333	73.333
2	Manque de domicile	4	8.889	82.222
3	Perte de propriété	3	6.667	88.889
4	Dommages corporels entraînant incapacité temporaire	2	4.444	93.333
5	Limitation de mobilité	2	4.444	97.778
6	Manque de moyens de vie	1	2.222	100
Total		45	100	

7. Occurrence des formes de violences et discriminations pendant confinement par types

1. Victimation pendant COVID

N°	Victime pendant confinement	Total	Violences	Discriminations
1	Oui	34 (27.0%)	31 (26.1%)	3 (42.9%)
2	Non	92 (73.0%)	88 (73.9%)	4 (57.1%)
Total		126	100	100